

Image not found or type unknown



Vente d'un moteur de voiture, litige apres 1 mois.

Par **pp44000**, le **28/04/2011** à **21:43**

Bonjour,

J'ai vendu un moteur de voiture à un particulier il y a 1 mois et aujourd'hui il se retourne contre moi car le moteur aurait un défaut (constaté dans une concession).

Le moteur a été vendu seul et payé en espèce sans aucun papier.

Que dois-je faire, car je l'ai vendu pour pièces, et n'a fournie aucune garanti, de plus l'acheteur est menassent il me dit qui va saisir son service juridique, et la gendarmerie.

Que faire?

Merci de votre réponse.